

JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Fondations partenariales**

---

**Annonce n° 780**  
**41 - Loir-et-Cher**  
**ASSOCIATIONS**  
**Créations**

Déclaration à la préfecture du Loir-et-Cher

**GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES DU LOIR-ET-CHER (GABLEC).**

*Objet* : l'organisation, la représentation et la défense de la profession d'agriculteur et ses intérêts économiques, sociaux, culturels, matériels, juridiques et moraux ; la défense de la liberté de chaque agriculteur d'appliquer sur ses terrains et ses élevages les principes de l'agriculture biologique, quels que soient les systèmes employés, en respectant d'une façon rigoureuse les règles édictées par le cahier des charges européen de l'agriculture biologique ou par tout autre règlement plus restrictif qui pourraient être établi ou reconnu par la Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques (FNAB) après ratification de l'Assemblée Générale ; la protection des sols contre toute forme de pollution ; l'étude des questions professionnelles, commerciales et économiques en rapport avec l'agriculture biologique décrite supra et pratiquée par ses adhérents et ce, dans la plus étroite collaboration possible avec les milieux scientifiques officiels ; la vulgarisation par tous moyens des principes

*Siège social* : 11, rue Louis Joseph Philippe, 41000 Blois.

*Date de la déclaration* : 23 juin 2020.